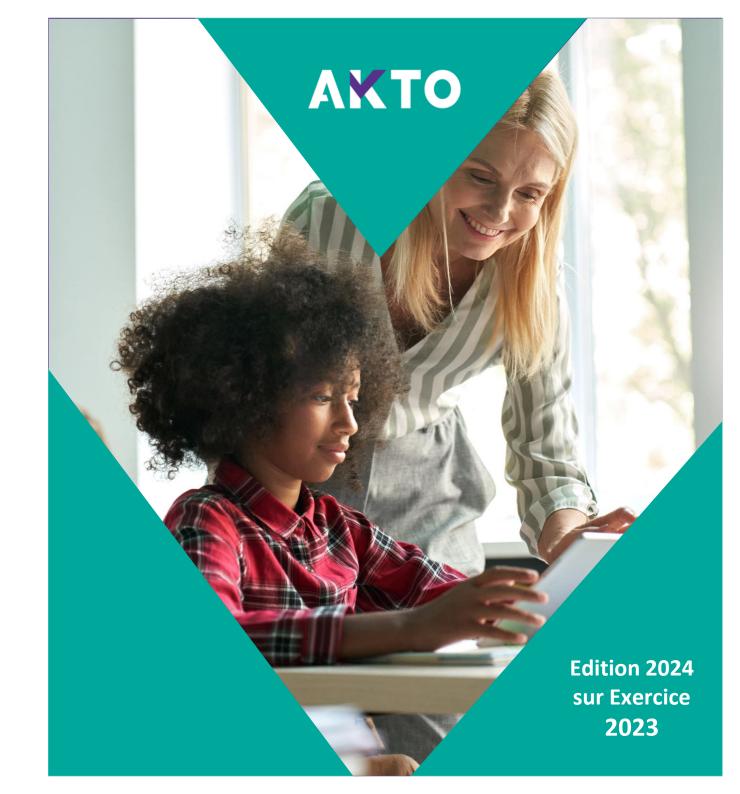
L'ESSENTIEL

Synthèse

Panorama Emploi Formation

Branche de l'Enseignement Privé Indépendant





Les entreprises et les établissements de la branche

Les entreprises

Le nombre d'entreprises dans la branche (2707 en 2023) augmente pour la 5^e année consécutive (+ 6 % chaque année depuis 2018).

Globalement, les structures de la branche sont partagées entre une moitié d'associations ou fondations, et une autre moitié d'entreprises commerciales.

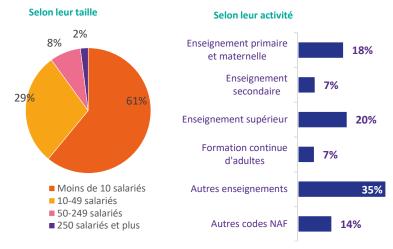
Le chiffre d'affaires global des entreprises de la branche atteint 7,9 milliards d'euros en 2024, un chiffre en augmentation de 2,9% par rapport à 2023.

La branche compte une majorité de TPE (61%), néanmoins, la part des entreprises intermédiaires tend à augmenter.

Évolution du nombre d'entreprises



Répartition 2022 des entreprises



Les activités des entreprises se répartissent entre enseignement maternel, primaire, secondaire et supérieur, mais également d'autres types d'enseignements comprenant l'enseignement culturel, la formation continue, etc. Ces dernières activités, principalement menées par des petites entreprises, prennent de l'importance en termes de nombre d'entreprises : plus de la moitié (56%).

La branche compte 3 700 établissements en 2023. Leur taille moyenne augmente depuis plusieurs années. Ils comptent 24 salariés en moyenne en 2022. Au global, les entreprises de la branche comptent 1,3 établissements en moyenne.

2 707

entreprises dont 61 % de TPE

Effectif moyen:

29

salariés

3 460

établissements soit 1,3 établissement en moyenne par entreprise

1,6 million

d'élèves, étudiants ou stagiaires formés dans les établissements au cours de l'année 2023-204

Sources: DARES, AGIRC ARRCO 2023, INSEE BTS 2022 Enquête nationale 2025 réalisée auprès des entreprises de la branche EPI sur l'exercice 2024



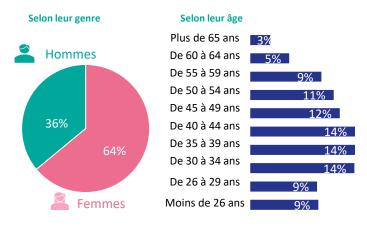
Les emplois dans la branche

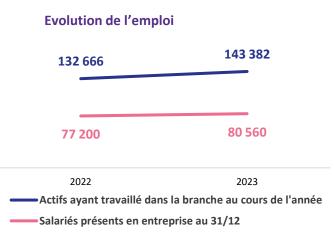
Les salariés

Le nombre de salariés dans la branche augmente depuis plusieurs années. Au total, plus de 140 000 salariés ont travaillé dans la branche au cours de l'année 2023, et plus de 80 500 salariés sont en emplois au 31 décembre, soit une augmentation de respectivement 8% et 4% par rapport à 2022.

La répartition des salariés par genre est stable, les femmes étant majoritaires (64% des effectifs).

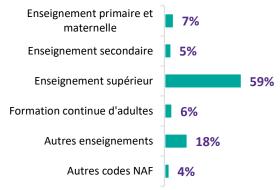
Répartition 2022 des salariés





- La pyramide des âges révèle un vieillissement légèrement plus marqué que la moyenne des branches professionnelles. Dans la branche, 8 % des salariés ont 60 ans ou plus, contre 5 % en moyenne toutes branches confondues. Ce phénomène de vieillissement est un peu plus prononcé chez les hommes.
- En termes d'activités, près de 60% des salariés travaillent dans les établissements de l'enseignement supérieur.
- L'ancienneté moyenne des salariés est peu élevée : 5,6 ans.

Répartition 2022 des salariés par activité de leur employeur



80 560

salariés comptabilisés au 31 décembre 2023, tous types d'emplois confondus (principaux ou non). 64%

des salariés sont des femmes.

143 380

salariés ayant exercé dans la branche un emploi principal ou non, tout ou partie de l'année 2023. 28%

de salariés séniors (50 ans et plus).



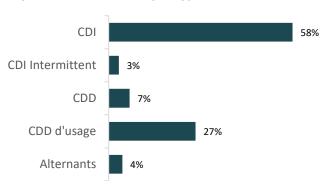
Les emplois dans la branche

Les métiers et les conditions d'emplois

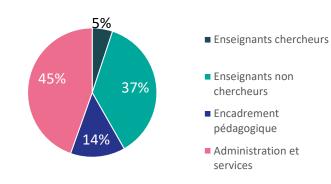
En termes de métiers, les enseignants représentent 42% des salariés, et il est à noter l'importance dans la branche des emplois de la filière administration et services qui représentent 45% des effectifs.

La branche se caractérise par une part significative de contrats à durée déterminée et notamment par un nombre important de recrutements en contrat d'usage qui concernent 27% de salariés en emploi à la fin de 2024. Ainsi, les embauches réalisées en 2024 l'ont été très majoritairement (73%) en CDD, dont 59% en CDD d'usage. Cependant la proportion de CDI augmente pour les emplois considérés comme principal selon le mode de comptabilisation de l'INSEE (80 % en 2023.). Le contrat à durée interminée intermittent (CDII) concerne 3% des salariés.

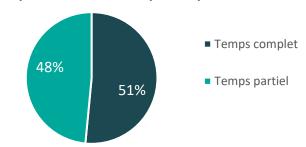
Répartition des salariés par type de contrat en 2024



Répartition des salariés par filière métiers en 2024



Répartition des salariés par temps de travail en 2024



Les temps partiels sont également importants dans la branche : 48% pour les salariés en emploi fin 2024. Le temps partiel est plus important pour les salariés en CDD, et peut concerner de très petit temps de travail: 36% des salariés ont une durée mensuelle de travail inférieure à 42 heures.



58%

des salariés en CDI au 31/12/2024

72%

des entreprises de la branche ont réalisé des recrutements au cours de l'année 2024



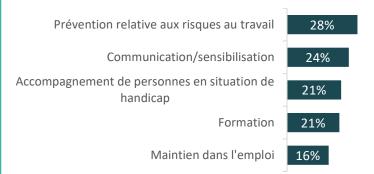
Les engagements RSE

Le handicap et les actions RSE de la branche

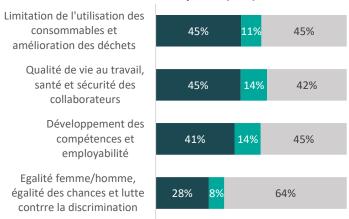
1,6% des l'effectifs de la branche au 31/121/2024 sont en situation de handicap. Cette proportion est en deçà des moyennes nationales (4,8 % des actifs occupés d'après l'Agefiph). La part des salariés en situation de handicap est plus importante dans les métiers administratifs et de services (2,6%) dans lesquelles les femmes sont majoritaires.

Disposant d'un accord ou non, les entreprises ont mis en place des actions en faveur des salariés en situation de handicap, en termes de prévention des risques, d'accompagnement ou de maintien dans l'emploi , de communication, sensibilisation et formation.

Part des entreprises ayant mené des actions sur le handicap en 2024, par type de mesures



Actions menées en faveur de la responsabilité sociétale et environnementale des entreprises (RSE)



■ Oui ■ En projet ■ Non

En moyenne, la moitié des entreprises ont engagé ou ont en projet une ou des actions en faveur de la responsabilité sociétale et environnementale (RSE).

Les actions spécifiques en faveur des séniors sont limitées : moins de 2% des entreprises ont mis un accord ou un plan d'actions dédiés. Les actions mises en place comprennent généralement des aménagements du temps de travail, des formations pour renforcer l'employabilité et dans certains cas des plans de retraite progressive



1,6%

des salariés de la branche sont en situation de handicap

52%

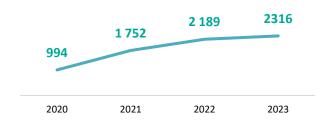
des entreprises ont mis en place ou prévoient de mettre en place au moins 1 action RSE



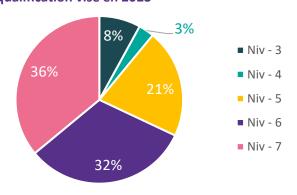
L'alternance

L'alternance est portée par l'apprentissage. Comme au niveau national, le nombre de contrats d'apprentissage augmente dans la branche au détriment du contrat de professionnalisation.

Evolution du nombre de nouveaux contrats d'apprentissage



Répartition des contrats d'apprentissage par niveau de qualification visé en 2023



Contrats d'apprentissage

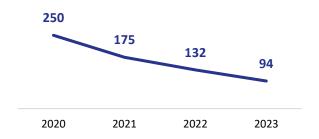
Le nombre de nouveaux apprentis dans la branche a augmenté de +6 % par rapport à 2022, ce qui représente une évolution plus importante qu'au niveau national (+2%). Les apprentis visent des niveaux de qualification élevés : 68 % visent des diplômes de niveau 6 ou 7. Ils sont davantage engagés sur des parcours correspondant aux métiers « support » de la branche (commerce et communication), le domaine de l'enseignement ne représentant qu'1% des contrats.

Contrats de professionnalisation

Comme au niveau national, la baisse des contrats de professionnalisation se poursuit dans la branche : -29 % de nouveaux contrats par rapport à 2022.

Contrairement à l'apprentissage, la thématique la plus représentée est une thématique métier « Enseignement, formation ».

Evolution du nombre de contrats de professionnalisation



2 300

nouveaux contrats d'apprentissage en 2023

68%

des apprentis préparent un diplôme de niveau 6 ou 7

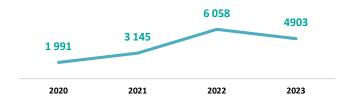
Le Plan de développement des compétences (PDC) des entreprises de moins de 50 salariés

4 903 stagiaires ont été formées par le biais du PDC dans les entreprises de moins de 50 salariés en 2023. Ce chiffre est en forte diminution par rapport à 2022 (-19%).

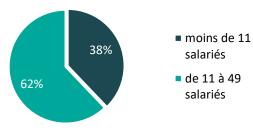
Les femmes, majoritaires dans la branche, sont également majoritaires parmi les stagiaires.

Des salariés de tous âges ont pu bénéficier d'une formation, dont 19% de plus de 50 ans.

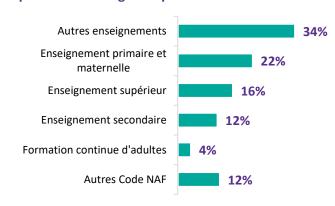
Evolution du nombre de stagiaires



Répartition des stagiaires selon la taille des entreprises en 2023



Répartition des stagiaires par secteur d'activité en 2023



Les salariés formés travaillent dans des entreprises couvrant toutes les activités de la branche. Cependant, les entreprises des autres enseignements et de l'enseignement primaire et maternelle ont formé le plus de stagiaires par le biais de ce dispositif.

Les stagiaires travaillent majoritairement dans les entreprises de 11 à 49 salariés

Les formations suivies visent en priorité des compétences liés au cœur de métiers de la branche : Enseignement-formation



4903

stagiaires en 2023



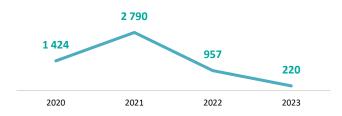
TOP 5 des thématiques de formation

- Formation Pédagogie Gestion de la formation
- · Santé, Social, Sécurité
- Développement personnel Efficacité professionnelle
- Technologies de l'information et de la communication, arts
- Entreprise Stratégie

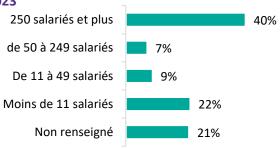
FNE-Formation

220 stagiaires ont été formés par le biais du FNE en 2023. Ce nombre de stagiaires a connu une très forte diminution (-77 %) par rapport à 2022 (957 en 2022) notamment en raison de la baisse des fonds sur ce dispositif.

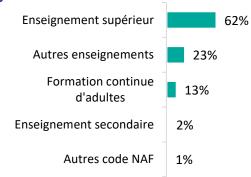
Evolution du nombre des stagiaires



Répartition des stagiaires par taille d'entreprise en 2023



Répartition des stagiaires par secteur d'activité en 20023



Les bénéficiaires de ces formations sont pour 62% d'entre eux salariés d'entreprises de l'enseignement supérieur.

Les plus grandes entreprises ont davantage mobilisé le FNE : 40% des stagiaires sont salariés d'entreprises de plus de 250 salariés.

Les formations suivies visent des domaines très variés et non cœur de métier. L'enseignement et la pédagogie n'apparaissent pas dans le top des thématiques dispensées.



220

stagiaires en 2023



TOP 5 des thématiques de formation

- Développement des capacités comportementales et relationnelles
- Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données
- Spécialités plurivalentes des services
- Formations générales
- Journalisme et communication (y compris communication graphique)



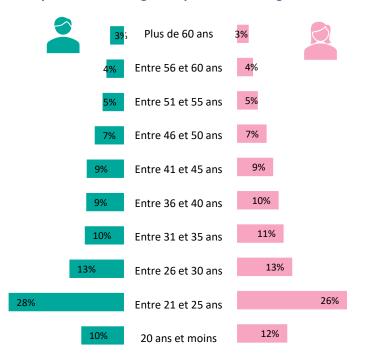
Le Compte personnel de formation (CPF)

5 475 salariés de la branche se sont formés par le biais de leur CPF en 2023, soit une augmentation de 7% par rapport à 2022.

Ce sont les jeunes entre 21 et 25 ans qui se sont plus particulièrement emparés du dispositif en 2023.

La répartition des stagiaires par genre en 2023 est identique à celle de 2022 : 64% de femmes et 36% d'hommes.

Répartition des stagiaires par tranche d'âge en 2023



Répartition des stagiaires par caractère certifiant ou non de la formation suivie en 2023



*On peut financer dans le cadre du CPF plusieurs types d'actions ou de formations non-certifiantes (Acquisition de socle de connaissance / compétences ; Formation accompagnant une VAE ; Bilans de compétences ; Formations liées à la création ou reprise d'une entreprise ; Acquisition de compétences nécessaires aux missions bénévoles)

Objectif des formations en 2023

Objectif	Répartition des stagiaires
Préparation à l'accès à la qualification	34%
Compétences clés, illettrisme, savoirs de base	21%
Acquisition de compétences préalable à l'emploi	9%
Développement des compétences professionnelles des salariés	9%
Adaptation au poste / maintien dans l'emploi	7%



5 475 stagiaires en 2023

Source : AGORA

Les versements volontaires

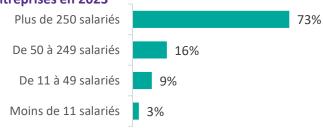
1 201 stagiaires ont été formés en 2023, un nombre en baisse de 20% par rapport à 2022.

Les stagiaires sont très majoritairement salariés des grandes entreprises et de l'enseignement supérieur. Il est à noter que ce dispositif est mobilisé pour des stagiaires de tous âges, et notamment les séniors : 17% des bénéficiaires avaient plus de 50 ans. Les formations financées par le biais du versement volontaire sont très diverses, les technologies de l'information arrivant en tête.

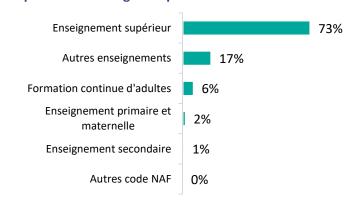
Evolution du nombre de stagiaires



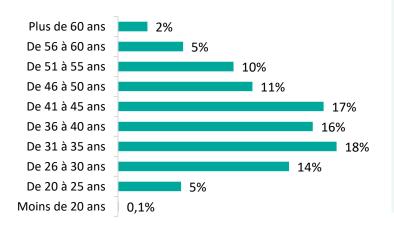
Répartition des stagiaires selon la taille des entreprises en 2023



Répartition des stagiaires par activité en 2023



Répartition des stagiaires par âge en 2023





1 201

stagiaires en 2023



TOP 5 des thématiques de formation

- Technologies de l'information et de la communication, arts
- Vie et gestion des organisations
- · Sante, social, sécurité
- Sciences humaines, économie, droit, langues
- Administratif tertiaire RH autres fonctions support



La contribution conventionnelle

5 754 stagiaires ont été formés en 2023 par le biais de la contribution volontaire. Ce nombre continue d'augmenter : +36 % de stagiaires par rapport à 2022. Le dispositif a concerné des salariés de tous âges, dont 22% de plus de 50 ans. Les salariés de l'enseignement supérieur sont surreprésentés parmi les stagiaires.

54 % des stagiaires travaillent dans une entreprise de plus de 250 salariés. Cette proportion est en augmentation depuis 2020

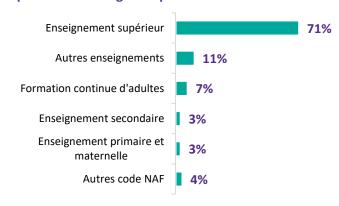
Evolution du nombre de stagiaires



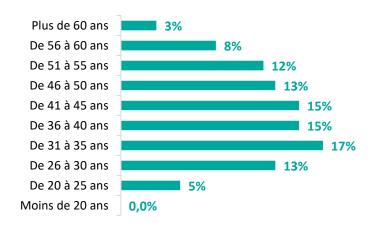
Répartition des stagiaires selon la taille des entreprises en 2023



Répartition des stagiaires par activité en 2023



Top 5 des thématiques de formation en 2023





5 754

stagiaires en 2023



TOP 5 des thématiques de formation

- Sante, social, sécurité
- Développement des compétences
- Technologies de l'information et de la communication, arts
- Vie et gestion des organisations
- Formation pédagogie gestion de la formation



Cette synthèse est issue de Panorama emploi formation réalisé par le cabinet Paradoxes Conseil



L'enquête a été réalisée par cabinet BLSET Conseil et études



AKTO

14 rue Riquet75 019 Paris

Tél.: 01 53 35 70 00

